

Madame la Présidente du CE,

Suite à nos échanges lors de la réunion officielle du 25 oct (cf PV du 25/10/18)

Les élus du CE de Clermont vous alertent sur:

- Des remontées nombreuses et inquiétantes au niveau de la structure de veille RPS. Pour les Carmes, les domaines achats, méthodes, ingénierie, système d'information, juridique, contrôle de gestion, marketing, qualité, environnement et prévention, OPE amont ont récemment fait l'objet de signalement RPS. Pour Cataroux, la paie et les systèmes d'information. Pour Ladoux, la qualité et la RDI (surtout matériau). Les équipes de management intermédiaire sont particulièrement exposées, confrontées à la situation de ne pouvoir répondre aux interrogations de leurs équipes.
- Des retours alarmants lors de nos échanges directs avec les salariés et l'encadrement : à la question posée « la nouvelle organisation vous permet-elle de travailler dans de meilleures conditions d'efficacité et de responsabilisation ? », la réponse est quasi-unanimement négative.
- Un constat partagé par l'ensemble des représentants du personnel, notamment lors de la réunion du CHSCT des Carmes du 16/10/2018.
- Un constat partagé par le cabinet AlterHego, mandaté par la direction de l'entreprise pour écouter les salariés en difficulté et suivre un groupe témoin (80 salariés) de l'impact psychologique de la nouvelle organisation.

Nous, élus CE constatons:

Une situation extrêmement dégradée sur les conditions de réalisation du travail depuis janvier 2018, date de la mise en place de la nouvelle organisation du Groupe, à savoir:

- Des processus non encore décrits ou qui dysfonctionnent
- Des pertes d'efficacité
- Des situations de désorganisation avancée
- Des difficultés très répandues à répondre à des questions basiques : quelle est ma mission ? Avec qui je travaille ? Qui arbitre et valide mon action ?

Une forte dégradation des conditions de travail et de la santé des salariés, avec :

- Une forte aggravation des RPS
- Une forte augmentation des arrêts de travail, des risques de surmenage et burnout en lien avec la perception d'une perte de sens du travail
- Des déséquilibres vie privée / vie professionnelle
- Un recours croissant à une assistance médicale ou psychologique externes pour « tenir »
- Une démotivation croissante
- Une perte de confiance dans les orientations stratégiques et la gouvernance de l'entreprise

Cette situation se concentre majoritairement sur les activités tertiaires des sites clermontois des Carnes, de Ladoux, de Cataroux, et du Brézet (y compris les nomades).

Fort de ces constats, le CE de Clermont juge la situation extrêmement préoccupante :

- Sur les dysfonctionnements de la nouvelle organisation, sur les pertes d'efficacité organisationnelle et économique, faisant porter le risque à très brève échéance d'une nouvelle réorganisation et d'un nouvel impact sur l'emploi
- Sur les conditions de réalisation du travail et la santé physique et mentale des salariés concernés.

Le CE de Clermont estime que la recrudescence de cas individuels et collectifs ne permet pas aux CHSCT des sites de l'établissement de conduire seuls les actions de correction et de progrès nécessaires.

Nous estimons que la situation de désorganisation créée porte un préjudice grave aussi bien à la santé des salariés qu'à celle de l'entreprise.

En conséquence, suite à notre demande le 25 octobre, de la tenue d'un CE Extraordinaire, afin de débattre des sujets précités et de pouvoir nous apporter éclairage et proposition de plan d'actions, nous vous demandons de fixer la date de ce CE Extra dans les plus brefs délais.

Le secrétaire du CE,

Michel DESORMIERE